Image not found or type unknown

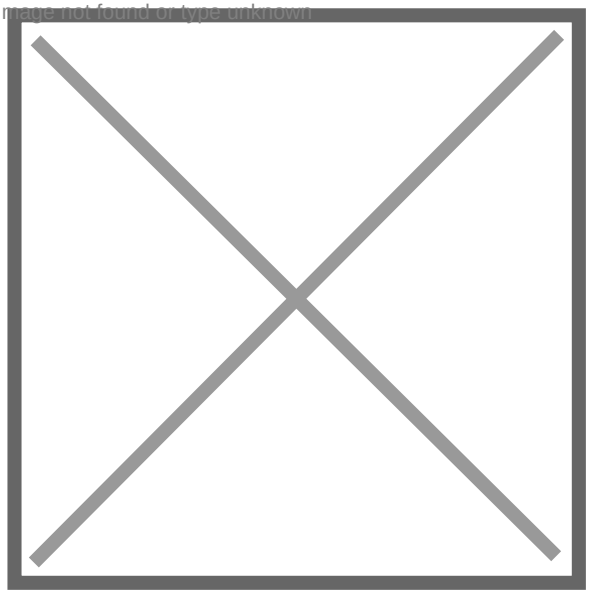

Saisi sur salaire par un employeur

Par **DEMANTE**, le **18/05/2009** à **18:03**

Bonjour,
Mon employeur m'a versé mon salaire fin février alors que j'étais en maladie depuis début fevrier car il y a un mois de décalage.
Nous avons fait une rupture conventionnelle et il à déduit mes congés payés et mon indemnité de rupture conventionnelle de l'avance du salaire fixe qu'il m'a versé fin février.
A t-il le droit?
Aujourd'hui je n'ais aucun versement et je lui dois 235 euros.
Quels sont mes droits et mes recours?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés